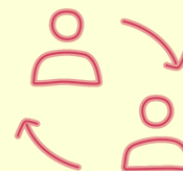


PROJET D'ÉTUDES

**AIDE AUX CHOIX DE
FORMATION**



COMPÉTENCES

LINGUISTIQUES



ENTRETIEN INDIVIDUEL



**AIDE A LA CONSTITUTION
DU DOSSIER**



PROCÉDURE

Poursuivre ses études en France (hors 1^{ère} année)

Guide de la Procédure Hors DAP



**INFORMATIONS
GÉNÉRALES**

**ÉTUDES
EN FRANCE**

CAMPAGNE DE CANDIDATURES

PROCÉDURE HORS DAP

2026 - 2027

La procédure **Hors DAP** s'adresse aux étudiants libanais souhaitant poursuivre leurs études en université en L2, L3, M1, M2 ou dans les écoles d'ingénieur, les écoles de commerce et les écoles d'art.





PRÉPARER SA CANDIDATURE

1) Faire vos choix de formations

La procédure hors DAP vous permet de choisir jusqu'à 7 formations cohérentes avec votre parcours initial.

2) Suivre le calendrier de la procédure

- Début des inscriptions : **1^{er} octobre 2025**
- Début de la prise de rdv pour le paiement des frais de dossier et la validation : **8 octobre 2025**
- Clôture des inscriptions : **31 janvier 2026**



3) Passer un test linguistique

Pour toute information concernant les tests linguistiques (DELF, TCF) et les cours de français :

Centre de Langues (CDL) de l'Institut français du Liban :

cdl.beyrouth@if-liban.com

ou rendez-vous sur le site internet [de l'IFL](http://ifl.fr).

Vérifier le niveau demandé pour votre dossier.

Il peut varier d'un établissement à l'autre

ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

1

Constituer son dossier dématérialisé

A partir du 1^{er} octobre 2025 sur la plateforme Études en France ;

- Créez un compte dans la rubrique : "*Je m'inscris* " et complétez l'onglet "*je suis candidat*".
- Dans la rubrique "*informations personnelles*", téléchargez votre photo d'identité, récente, et votre pièce d'identité.
- Dans la rubrique "*parcours et diplômes*", téléchargez le diplôme du baccalauréat ainsi que tous vos relevés de notes universitaires et éventuels diplômes déjà obtenus. Les relevés de notes et les diplômes doivent être traduits en français ou en anglais.
- Dans la rubrique "*compétences linguistiques*", téléchargez l'attestation de réussite si vous avez déjà effectué le test de langue et reçu les résultats ou la convocation au test si vous ne l'avez pas encore passé (voir niveau demandé par les établissements).
- Dans la rubrique "*mon panier de formations*", sélectionnez au maximum 7 établissements dans lesquels vous souhaitez réaliser votre projet d'études. Vérifiez toujours dans les fiches descriptives des formations si l'établissement exige une procédure en parallèle avec celle de Campus France ainsi que les prérequis linguistiques.

ÉTUDES
EN FRANCE

ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

2

Obtenir la validation du dossier

La validation du dossier se fait lors du rendez-vous auprès d'un agent de l'Espace Campus France. Les créneaux de rendez-vous (RV) sont ouverts à partir du **8 octobre 2025** jusqu'au **31 janvier 2026**. Pour prendre ce RV, cliquez sur "*je prends rendez-vous pour le dépôt du dossier*".

Les frais de dossier de la procédure "Études en France" s'élèvent à 320€, payables uniquement en espèces en euros à la caisse de l'Institut français du Liban. Ils sont à payer en sortant du rendez-vous de validation. En cas de dossier incomplet, il faudra convenir d'un nouveau RV.

3

Passer un entretien individuel

Après la validation de votre dossier, il est obligatoire de passer un entretien avec le conseiller de l'Espace Campus France. Cet entretien peut éventuellement se dérouler en ligne. Suite à cet entretien votre dossier sera transmis aux universités.

4

Valider un seul choix définitif

Vous recevrez les réponses des établissements dans la section "*réponses des établissements*" jusqu'au 30 avril 2026. Si vous êtes accepté, vous devez confirmer votre choix définitif dans l'onglet "*je suis accepté*" rubrique "*projet d'étude*" avant le **31 mai 2026** !



ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

5

Obtenir son attestation pré-consulaire

Suite à la confirmation de votre choix définitif, il faudra venir retirer votre attestation pré-consulaire nécessaire à la demande de visa étudiant. Des journées sont dédiées à cet effet. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

6

Solliciter son visa long séjour

Une fois l'attestation pré-consulaire obtenue, vous pouvez demander le visa auprès du Consulat général de France à Beyrouth. Prenez rendez-vous sur le site internet de [TLS Contact](#).



RETROUVEZ-NOUS !



www.liban.campusfrance.org



Campus France Liban



@campusfranceliban



beyrouth@campusfrance.org



Des espaces Campus France sont présents dans tous les Instituts français du Liban pour vous guider dans vos recherches et vous accompagner dans la constitution de votre dossier.

L'espace Campus France de Beyrouth est situé sur le campus de l'Ambassade de France, rue de Damas. Retrouvez nos horaires d'ouverture sur nos réseaux sociaux.